

Décret Robin des Bois : Commençons par récupérer l'argent gaspillé !

Il y a urgence à augmenter l'encadrement des écoles accueillant les publics les plus défavorisés socialement [1]. Cependant, nous nous opposons à ce que le gouvernement aille chercher ces moyens dans la poche des écoles les plus riches. Ce sont précisément ces établissements scolaires qui génèrent le plus d'échecs et qui donc, sont le moins à même de remplir leur mission éducative vis-à-vis de tous les élèves [2]. Leur enlever des moyens d'encadrement ne pourrait que les inciter à produire encore plus d'échecs ou d'orienter les étudiants qu'elles ont brisés vers les écoles qui accueillent déjà le plus d'élèves fragilisés.

L'échec scolaire est le résultat d'un dysfonctionnement de l'Institution scolaire. Le coût annuel du redoublement est estimé à plus de 335 millions d'euros. Il s'agit d'un gaspillage de l'argent public dont la seule finalité est de discriminer plus encore des familles déjà fragilisées socialement. Nous demandons au gouvernement de mettre en place une politique volontariste et rapide de suppression définitive du redoublement. Les moyens financiers des 60% des écoles les plus nanties doivent, à l'avenir, être liés à une obligation de réussite de tous leurs élèves à des tests standard externes. En augmentant leur taux de réussite, celles-ci dégageront progressivement des moyens financiers importants qui pourront bénéficier aux 40 % d'écoles accueillant les publics les plus fragiles. A terme, nous demandons que l'on revoie tout le financement de l'enseignement. Il y a un gaspillage phénoménal de moyens qui ne bénéficient en rien aux élèves et donc à une Ecole de la réussite.

Pour tout renseignement :
Jean-Pierre Coenen
Président
0477/545.907

[1] Voir (en annexe) la Carte Blanche de la Plateforme de lutte contre l'échec scolaire du 01-05-2007

[2] Le taux de réussite des écoles d' « élite », en fin de cursus scolaire, avoisine environ les 40 %. Elles sont donc en échec scolaire !